



© F. BLANC

L'éditorial d'Yves Veyrier
Secrétaire général @YVeyrier sur Twitter

FO

POUR LE PAIN, POUR LA PAIX, POUR LA LIBERTÉ !

Comment ne pas avoir en tête ce slogan, nous, militants de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, alors que la guerre sonne toujours dans plusieurs endroits du monde, et aujourd'hui au sein de l'Europe, son sinistre tocsin pour les populations qui la subissent.

Il était l'entête du manifeste adopté par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) lors de son congrès fondateur, le 7 décembre 1949 à Londres, dont notre confédération Force Ouvrière était l'organisation syndicale française partie prenante.

Ce manifeste appelait les travailleurs de tous les pays à s'unir dans ses rangs.

Pour le Pain, « en combattant la misère par un régime de sécurité sociale, d'assurance vieillesse et maladie, par le plein emploi de la main-d'œuvre » ; **pour la Liberté**, « en créant un monde où les peuples échapperont à la tyrannie des régimes totalitaires de toutes formes [...] à l'exploitation et à la domination de la puissance économique des cartels et monopoles » ; **pour la Paix** par « le rassemblement des peuples libres et démocratiques – unis dans un commun effort pour réaliser la sécurité économique, la justice sociale et la liberté politique ».

Ce slogan avait été celui du Front populaire en France en 1936, qui fut le moment de la tentative de réunification syndicale entre la CGT, dont le secrétaire général était Léon Jouhaux, qui présidera la CGT-FO en 1948, et la CGT-U, liée au Parti communiste français, face au risque fasciste et au risque de la guerre à nouveau (Hitler venait d'accéder au pouvoir en Allemagne en 1933).

Que la CISL reprenne ce slogan pour en décliner son manifeste avait une valeur symbolique forte : il affirmait que le mouvement syndical libre, qui s'émancipait de la mainmise du PCUS (Parti communiste de l'Union soviétique) et de ses satellites en se constituant au niveau international, dans le contexte de la guerre froide, restait justement fidèle à l'aspiration historique du syndicalisme international.

Cette aspiration est celle du combat mené au lendemain de la Première Guerre mondiale au sein de l'OIT (Organisation internationale du travail), fondée en 1919 sur le principe de la liberté syndicale et sur l'attendu de son préambule : « qu'une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale », et « que la non-adoption par une nation quelconque d'un régime de travail réellement humain fait obstacle aux efforts des autres nations désireuses d'améliorer le sort des travailleurs dans leurs propres pays ».

Ce même préambule, affirmant que « les conditions de travail impliquant pour un grand nombre de personnes l'injustice, la misère et les privations » conduisent à mettre en danger la paix et l'harmonie universelles, appelait en urgence à améliorer ces conditions, par exemple, en ce qui concerne la réglementation des heures de travail, par la fixation d'une durée maximum de la journée et de la semaine de travail.

Vaincre la misère et les inégalités, mettre fin à l'exploitation, dénoncer la tyrannie et l'oppression, combattre les forces de guerre et d'agression pour un monde de paix et de justice sociale, telle était, en 1949, l'aspiration; elle demeure notre engagement syndical.

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr